

PIÈCES D'APPUI

Comme elles supportent le chargement pendant l'acheminement, il est essentiel pour la sécurité du transport que les pièces d'appui soient placées aux bons endroits et soigneusement assujetties. Elles ne doivent présenter ni trace de pourriture ni nœuds pouvant compromettre leur résistance. Il est interdit de lameller des pièces d'appui, sauf si elles portent la marque de l'autorisation de l'AAR. Pour les chargements relevant de la règle générale, les pièces d'appui doivent être fixées au plancher du wagon.

Les pièces d'appui, les séparateurs et les stabilisateurs verticaux doivent être d'épaisseur et de largeur uniforme sur toute leur longueur à moins d'être visés par une figure particulière. Leur largeur doit être au moins égale à leur hauteur. Leur longueur doit être égale à la largeur du plancher du wagon mesurée entre la face intérieure des gaines de rancher.

SÉPARATEURS :

Les séparateurs doivent être placés entre les couches du chargement. Les séparateurs sont de préférence rugueux, bien que le bois fini soit acceptable. Les matériaux enrobés ne sont pas acceptables en tant que séparateurs ou pièces d'appui. Tous les séparateurs de chaque couche doivent avoir la même épaisseur. La longueur de chaque séparateur doit être égale à la largeur du chargement mais ne doit pas dépasser les côtés du wagon.

Il est recommandé de couper tous les séparateurs à la largeur exacte du chargement afin de donner à l'équipe de chargement une plus grande latitude pour la pose des feuillards et de les empêcher de s'accrocher aux séparateurs si le chargement se déplaçait pendant le transport.

STABILISATEURS VERTICAUX :

Les stabilisateurs verticaux forment l'ossature du chargement. Ils sont utilisés principalement pour le chargement de produits forestiers et sont des pièces de 2po x 4po ou 2po x 6po.